

02 mai 2008 -09:39

## Le Service de médiation pour les Pensions : le Rapport annuel 2007

Plus d'harmonisation s.v.p. !

Le mercredi 7 mai 2008, les Médiateurs pour les Pensions présenteront le Rapport annuel 2007 du Service de médiation pour les Pensions lors d'une conférence de presse.

Le Rapport sera remis officiellement à Madame Marie ARENA, Ministre de l'Intégration sociale, des Pensions et des Grandes Villes, à la fin de la conférence de presse.

Depuis la création du Service en 1999, des milliers de pensionnés ont pu être aidés. Dans nombre de cas, l'intervention des Ombudsmans débouche sur une augmentation de la pension, ainsi que sur l'octroi d'arriérés. Leur action ne se limite toutefois pas à la résolution de cas individuels. Si l'analyse des dossiers révèle une mauvaise administration ou une législation bancal, les Ombudsmans peuvent émettre une recommandation en vue de remédier au problème pour l'ensemble des pensionnés concernés. Lors de la conférence de presse, les Ombudsmans présenteront entre autres trois recommandations qui favorisent une plus grande harmonisation des législations dans les trois régimes de pensions (salariés, indépendants, fonctionnaires). La conférence de presse aura lieu le mercredi 7 mai 2008 à 10.30 h, dans la salle de réunion du Conseil Supérieur des Indépendants et des PME, W.T.C. III, 2ème étage, Boulevard Simon Bolivar 30 à 1000 Bruxelles.